

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ



Comment organiser une JEDS
dans mon établissement ?

France
Assos
Santé

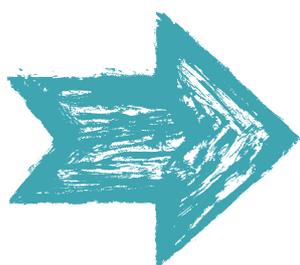
La voix des usagers

— Provence-Alpes-Côte d'Azur —

Pourquoi organiser cet événement ?

Depuis bientôt 20 ans en France, la loi du 4 mars 2002 reconnaît deux types de droits : les droits individuels et les droits collectifs. Elle traduit l'idée de rendre le **patient acteur de sa santé**.

Il y a 10 ans, France Assos Santé (anciennement le CISS) a souhaité capitaliser sur la création de la « Journée européenne des droits des patients » par une association de citoyens européens, Active Citizenship Network, pour promouvoir les droits en santé et l'existence des représentants des usagers. Cet événement est le moment privilégié pour parler concrètement des droits et mettre en valeur le travail des équipes, représentants des usagers et personnels de santé, sur ce thème.



A l'heure où nous traversons une crise sanitaire sans précédent, valoriser le rôle de chacun comme « acteur » à part entière au sein de notre système de santé est primordial.

Les points clés de la JEDS



Date : du 18 avril au 18 mai 2021

La date officielle est fixée au 18 avril, mais une fois n'est pas coutume, nous étendons la période à 1 mois pour mener cette journée, afin de nous libérer des contraintes des vacances scolaires et espérer nous éloigner d'une « vague » de COVID pour nous permettre un maximum de liberté.



Le thème en région PACA: les non-recours aux soins

Nous vous proposons d'explorer ce thème cette année avec, peut-être, une couleur particulière dû à cette crise sanitaire qui nous impacte tous.



10 ans !

En 2021, l'événement a le goût de la « maturité » : cela fait 10 ans que cet événement est réalisé, 10 ans d'actions, de projets innovants, ludiques, amusants, 10 ans d'échanges et de collaborations... Et 10 ans, ça se fête !

A cette occasion et pour la 1ère fois, l'émission "Face à FAS" Spécial JEDS en direct, gratuite et ouverte à tous, sera organisée le mardi 20 avril de 15h à 16h45.



Comment l'organiser ?

COVID or not COVID ?

COVID, évidemment... Mais avec ou sans vague épidémique ? Avec ou sans confinement ? Avec ou sans projet en présence ?... Ces questions encadrent cette édition « 10ème anniversaire » placée sous le signe de l'incertitude. Aussi, nous vous proposons plusieurs scénarii :

En présence

Vous souhaitez/pouvez tenir un point d'information au sein de l'établissement ? Nous pouvons comme chaque année vous fournir de la documentation gratuitement en vous rendant sur notre site internet. Ces stands peuvent vivre avec ou sans présence de personne :

- "en présence" en respectant bien sûr tous les gestes barrières
- "sans présence"... en habillant le stand de couleurs et de supports assez grand pour attirer les regards !



A distance

Faire vivre l'événement à distance, c'est aussi possible ! Nous avons mis à votre disposition une **boîte à outil (le lien ICI)**. Elle se fera le relai de vidéos, de témoignages, d'événements (webinaires), de quizz et autres activités ludiques... Vous avez mis en place ou vous souhaitez annoncer un projet ? Alors parlons-en sur notre page ! Alors prenez contact avec nous !



... Et pourquoi pas les DEUX ?

Et pourquoi ne pas imaginer les deux ? Lors d'un point d'information tenu entre le 18 avril et le 18 mai, vous pourrez inviter les visiteurs à consulter le site internet de la délégation, vous servir des quizz pour tester et les informer sur leurs droits en santé, offrir la possibilité via un PC (manipulé par une seule et même personne) de visionner de courtes vidéos sur les droits en santé. **De multiples connexions sont possibles entre les deux modalités : à nous de les inventer (en fonction du contexte sanitaire) tous ensemble !**

Contactez nous !

Comme chaque année, vous pourrez compter sur le soutien de l'équipe de France Assos Santé PACA pour vous accompagner dans la définition de votre projet et vous conseiller sur le choix des outils.

FRANCE ASSOS SANTÉ PACA

NOS BUREAUX
31 TER CHEMIN BRUNET
13090 AIX EN PROVENCE

NOS COORDONNÉES
04 86 91 09 25
PACA@FRANCE-ASSOS-SANTE.ORG

facebook [FRANCE ASSOS SANTÉ PACA](https://www.facebook.com/franceassosante.paca)



France
Assos
Santé

La voix des usagers

— Provence-Alpes-Côte d'Azur —

*Soufflons ensemble les
10 ans de l'événement
sur la région !*